

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service
des enseignements
et des formations**

**Sous-direction
des formations
professionnelles**

Bureau
du partenariat avec
le monde professionnel
et des commissions
professionnelles
consultatives
DGESCO A2-1
n°
Affaire suivie par
Maryannick Malicot
Téléphone
01 55 55 35 56
Télécopie
01 55 55 10 49
Courriel
maryannick.malicot
@education.gouv.fr

110 rue Grenelle
75357 Paris 07 SP

NOTE DE PRESENTATION

Le présent projet d'arrêté est pris en application de l'article D. 333-2 du code de l'éducation, qui précise que « la classe de seconde professionnelle peut être rattachée à un des champs professionnels définis par arrêté du ministre chargé de l'éducation ».

L'article 1 et l'annexe 1 du projet fixent la liste des champs professionnels auxquels pourront se rattacher les classes de seconde professionnelle. Ces champs, au nombre de 18, auquel s'ajoute un champ professionnel spécifique au secteur maritime, ont été constitués sur la base des éléments communs identifiés dans les activités professionnelles et dans les référentiels des spécialités de baccalauréat professionnel qui en relèvent.

L'article 2 et l'annexe 2 du projet indiquent le nom des spécialités de baccalauréat professionnel dont la préparation par la voie scolaire commencera dans une classe de seconde professionnelle rattachée à un champ professionnel. Le nom de ce champ est précisé pour chacune des spécialités concernées.

La liste ne comprend que les champs professionnels pour lesquels existent actuellement des spécialités de baccalauréat professionnel. Les champs professionnels non mentionnés sont ceux pour lesquels des spécialités de baccalauréat professionnels sont en cours d'élaboration.

Enfin, l'article 3 du projet caractérise les spécialités de baccalauréat professionnel pour lesquelles la classe de seconde professionnelle est rattachée à un champ professionnel comme étant des options de ce champ. Cette précision vise à permettre une meilleure identification, au moment des choix d'orientation et des choix d'établissement de formation formulés par les collégiens, des différentes spécialités auxquelles les secondes professionnelles peuvent conduire.

Projet d'arrêté relatif aux champs professionnels

Vu le code de l'éducation, notamment son article D333-2,
Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif en date du
Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du

Le ministre de l'Éducation nationale

ARRETE

Article 1

La liste des champs professionnels prévus à l'article D333-2 figure en annexe I du présent arrêté.

Article 2

La liste des spécialités de baccalauréat professionnel pour lesquelles la classe de seconde professionnelle est rattachée à un ou plusieurs champs professionnels figure en annexe II du présent arrêté.

Cette annexe précise le ou les champs professionnels auxquels les classes de seconde professionnelle conduisant à ces spécialités sont rattachées.

Article 3

Les spécialités de baccalauréat professionnel pour lesquelles la classe de seconde professionnelle est rattachée à un champ professionnel constituent des options de ce champ professionnel.

Article 4

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le

ANNEXE I

LISTE DES CHAMPS PROFESSIONNELS AUXQUELS PEUVENT ETRE RATTACHEES LES CLASSES DE SECONDE PROFESSIONNELLE

Production mécanique

Electrotechnique et systèmes électroniques

Conduite et pilotage de systèmes industriels

Maintenance industrielle

Maintenance des véhicules et des matériels

Etudes et topographie

Equipements techniques énergie

Gros œuvre du bâtiment et travaux publics

Finition et ouvrages du bâtiment

Conduite de procédés industriels et transformations

Métiers du vêtement et du cuir

Métiers du bois

Industries graphiques

Logistique et transport

Métiers de la relation aux clients et aux usagers

Métiers des services administratifs

Hôtellerie-restauration

Secteur sanitaire et social

Champ professionnel relevant du secteur maritime :

Métiers de la mer

ANNEXE II

LISTE DES SPECIALITES DE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL POUR LESQUELLES LES CLASSES DE SECONDE SONT RATTACHEES A DES CHAMPS PROFESSIONNELS

Spécialités de baccalauréats professionnels	Champs professionnels
Technicien outilleur	Production mécanique
Technicien d'usinage	
Productique mécanique option Décolletage	
Electrotechnique et équipements communicants	Electrotechnique et systèmes électroniques
Systèmes électroniques numériques	
Technicien du froid et du conditionnement d'air	
Microtechniques	
Pilotage des systèmes de production automatisée	Conduite et pilotage de systèmes industriels
Industrie des pâtes papiers et cartons	
Traitements de surface	
Plasturgie	
Maintenance des équipements industriels	Maintenance industrielle
Maintenance des systèmes mécaniques automatisés option systèmes ferroviaires	
Microtechniques	
Etude et définition de produits industriels	
Plasturgie	
Environnement nucléaire	
Maintenance des véhicules automobiles(MVA) option voitures particulières	Maintenance des véhicules et des matériels
Maintenance des véhicules automobiles (MVA) option véhicules industriels	
Maintenance des véhicules automobiles (MVA) option motocycles	
Maintenance des matériels option A : agricoles	
Maintenance des matériels option B : travaux publics et manutention	
Maintenance des matériels option C : parcs et jardins	
Technicien géomètre topographe	Etudes et topographie
Technicien d'études du bâtiment option Etudes et économie	
Technicien d'études du bâtiment option Assistant en architecture	
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Equipements techniques énergie
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	
Travaux publics	Gros œuvre du bâtiment et travaux publics
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	
Aménagement et finition du bâtiment	Finition et ouvrages du bâtiment
Ouvrages du bâtiment : métallerie	
Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	
Bio industries de transformation	Conduite de procédés industriels et transformations
Industries de procédés	
Plasturgie	

Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Métiers du bois
Technicien constructeur bois	
Technicien menuisier agenceur	
Technicien de scierie	
Production graphique	Industries graphiques
Production imprimée	
Logistique	Logistique et transport
Exploitation des transports	
Commerce	Métiers de la relation aux clients et aux usagers
Vente	
Services : accueil assistance conseil	
Secrétariat	Métiers des services administratifs
Comptabilité	
Restauration	Hôtellerie-restauration

Spécialités relevant du secteur maritime

Cultures marines	Métiers de la mer
Conduite et gestion des entreprises maritimes	
Electromécanicien marine	